

Synthèse du comité de liaison du 23 octobre 2024

La quatrième rencontre officielle du comité de liaison a eu lieu entre 18 h 30 et 21 h 45 le 23 octobre 2024.

Contexte

La séance du comité de liaison a traité de plusieurs sujets, soit :

- Défis et opportunités dans le secteur de la batterie;
- Progression des travaux sur le site;
- Surveillance des activités de camionnage;
- Mise à jour sur la gestion environnementale du site;
- Projet communautaire de valorisation du bois;
- Disponibilité des logements en Montérégie.

L'objectif de ce document consiste à présenter une synthèse des principaux échanges tenus lors de la rencontre.

Présences au comité de liaison

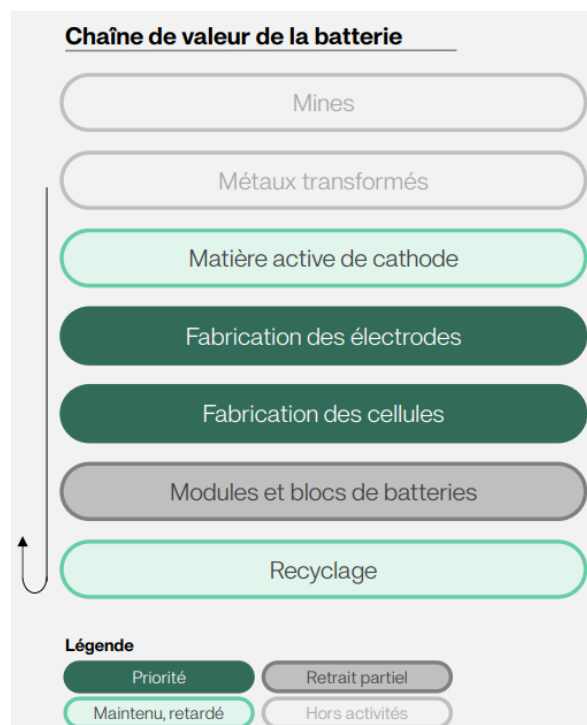
Les membres du comité de liaison suivants étaient présents à cette rencontre, en plus des représentant(e)s de l'entreprise, des personnes responsables de la modération et de la prise de notes.

Membres du comité	
Martin Dulac	Maire de McMasterville
Sébastien Gagnon	Directeur général de McMasterville
Yves Lessard	Maire de Saint-Basile-le-Grand
Philippe Chrétien	Directeur de l'urbanisme et de l'environnement, Saint-Basile-le-Grand
Marilyn Nadeau	Préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu
Benoît Péran	Directeur adjoint au CRE Montérégie
Myène Courval	Représentante, Mères au front, Rive-Sud
Jacinthe Villeneuve	Représentante, Comité action citoyenne : Projet Northvolt
Julie La Rochelle	PDG, Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu
Kareen Nour	Directrice adjointe, Santé publique
Adrien Barbez	Citoyen de la MRC de La Vallée-du-Richelieu
Représentant(e)s de Northvolt	
Laurent Therrien	Directeur des communications et des affaires publiques, Northvolt Amérique du Nord

Valérie Hébert	Directrice de l'environnement, Northvolt
Philippe Michaud	Gestionnaire responsable des relations avec les communautés, Northvolt
Alexandre l'Homme	Directeur de projet pour l'aménagement du site de Northvolt Six
Invité	
André Ruel	Contremaître en chef du chantier Northvolt Six (sous-traitant Broccolini + EBC)
Maxime Bourdeau	Directeur général du Centre de valorisation du bois urbain (CVBU)
Modération	
Sonia Dumont	Spécialiste de la participation publique et en gestion de changement
Prise de notes	
Catherine Maertens	TACT

1. Défis et opportunités dans le secteur de la batterie

Laurent Therrien, directeur des communications et des affaires publiques chez Northvolt Amérique du Nord, a ouvert la séance du comité de liaison en offrant aux participant(e)s une mise à jour de la situation actuelle. M. Therrien a expliqué comment les prévisions des ventes du marché de la batterie avaient été revues à la baisse. Ainsi, afin de tenir compte des prévisions du marché, l'entreprise a fait le choix de prioriser la fabrication des électrodes et des cellules. Les autres étapes de la chaîne de valeur de la batterie ont été maintenues, suspendues temporairement (matière active de cathode et recyclage) ou délaissées (modules et blocs de batterie). Ces décisions ne changent aucunement les intentions du projet au Québec.



Les objectifs de la revue stratégique en cours sont de :

1. Concentrer les ressources afin de maintenir la position de Northvolt comme leader de la fabrication de cellules à grande échelle en Occident;
2. Améliorer la performance et la stabilité financière de l'entreprise;
3. Renforcer la performance opérationnelle.

Laurent Therrien précise que des choix difficiles ont été faits concernant Northvolt Ett et Northvolt Fem en Suède, de même que Northvolt Dwa en Pologne et Cuberg aux États-Unis. Toutefois, le futur de Northvolt Six au Québec n'est pas en jeu, considérant que l'usine en construction est au cœur des priorités stratégiques de Northvolt.

Le directeur des communications et des affaires publiques poursuit sa présentation en expliquant que le marché de la mobilité électrique traverse une phase critique sur le plan perceptuel, qui est propre aux nouvelles technologies. Northvolt évolue dans un secteur fort complexe en constante évolution. Les attentes très élevées lors de la création d'une technologie amènent souvent un recadrage au moment de la mise en marché.

Cette conjoncture n'altère pas les prévisions à l'horizon 2030 qui indiquent une demande importante pour les véhicules électriques. La baisse à court terme des ventes de véhicules électriques touche principalement les marchés d'entrée et de milieu de gamme. Les segments haut de gamme voient leurs ventes se stabiliser.

Enfin, Laurent Therrien explique que les retards et les annulations de projets sont observés pour tous les acteurs qui s'établissent en Europe et en Amérique du Nord, ce qui a un impact inévitable sur le carnet de commandes de Northvolt. Northvolt doit se calquer sur les tendances du marché. À l'heure actuelle, la compagnie n'est pas encore profitable, donc il est encore nécessaire d'injecter du capital afin de développer une offre aux chaînes d'approvisionnement courtes. Northvolt demeure convaincue que l'Occident (l'Europe, le Canada et les États-Unis) devrait fabriquer des batteries afin d'éviter de laisser l'ensemble du marché aux joueurs chinois, japonais et coréens qui ne partagent pas nécessairement les mêmes valeurs que Northvolt concernant l'empreinte écologique des batteries et les droits humains des travailleur(euse)s.

Les tendances du marché contribuent ainsi à définir la stratégie de Northvolt afin de créer les meilleures conditions de croissance. Le mot d'ordre de Northvolt est de :

1. Continuer à prouver son excellence opérationnelle (livrer des batteries);
2. Continuer à développer des projets de croissance pour atteindre ses objectifs à l'horizon 2030;
3. Accélérer le développement d'une solution qui cible les marchés d'entrée et de milieu de gamme;

4. Continuer à créer les bonnes conditions de marché dans l'Union européenne et en Amérique du Nord.

Période de questions

Q : Pourquoi lisons-nous dans les médias que Northvolt achète de la matière à la Chine pour fabriquer ses batteries?

R : La Chine n'est pas totalement évitable dans l'approvisionnement de matière active de cathode, car il n'y a pas assez de joueurs dans ce marché, et ce, même s'il y a de plus en plus de fabricants occidentaux. Il faut être actif sur le segment de la matière active de cathode pour être complètement indépendant, ce qui n'est pas le cas de Northvolt actuellement. Nous souhaitons devenir indépendants de la Chine sur cet aspect. Entre-temps, nous nous assurons de hausser les standards en établissant des critères éthiques et écologiques forçant la Chine à faire évoluer ses pratiques.

Q : Est-ce que vous pouvez encore garantir que la batterie est verte même si Northvolt n'est plus active dans le segment de la matière active de cathode?

R : Oui, car l'impact énergétique de la fabrication de batterie est le facteur qui a le plus de poids dans l'empreinte écologique des batteries. Tant que Northvolt produit ses batteries à l'aide de l'énergie renouvelable, elle continue de se démarquer sur le plan écologique. Ses concurrents utilisent plutôt le gaz naturel ou d'autres sources d'énergie non renouvelables.

Q : Considérant qu'il y a moins de pression de la part de la clientèle pour livrer les batteries rapidement, pourquoi le projet de Northvolt n'est pas soumis au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)?

R : Northvolt a toujours été très claire quant au fait qu'elle allait respecter la loi et se conformer aux réglementations environnementales du Québec. Cependant, ce n'est pas à l'entreprise d'établir la réglementation et de décider si son projet doit être soumis ou non au BAPE.

Q : Est-ce que l'entreprise peut adapter sa chaîne de production et le type de batterie produit selon la demande?

R : Oui, Northvolt peut produire différents types de batterie. Bien qu'il y ait encore une demande importante pour la batterie lithium-ion au-delà de 2035, pour accélérer l'électrification, il faut être capable de baisser le prix de production. Dans cette perspective, la batterie sodium-ion peut être intéressante selon les besoins (ex. : batterie pour stocker l'énergie des éoliennes), car il s'agit de la batterie la moins coûteuse à produire.

Q : Comment Northvolt peut respecter des normes qui ne sont pas encore établies, par exemple, la concentration de lithium dans l'eau?

R : Le processus menant à la détermination d'objectifs environnementaux de rejet (OER) est très bien documenté sur le site du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Même lorsqu'il n'y a pas de normes de rejets préétablis, le MELCCFP définit des exigences spécifiques pour l'usine en question. Il est à noter que Northvolt travaille présentement sur la demande d'autorisation pour l'opération de la première partie de l'usine et s'engage à respecter les normes applicables à un rejet vers les installations de traitement de la municipalité. De plus, les scientifiques du MELCCFP se pencheront prochainement sur les exigences de rejets applicables à un rejet vers la rivière Richelieu. Chaque projet industriel doit faire l'objet d'autorisations environnementales pour pouvoir opérer. Les normes environnementales sont toujours définies par le MELCCFP en tenant compte des particularités du milieu et de la fragilité des écosystèmes.

Q : Qui sont les acteurs qui produisent la littérature scientifique sur laquelle sont basées les normes de rejet?

R : Northvolt n'est pas impliquée dans la poursuite d'études servant à statuer de ces normes. Une participante du comité de liaison précise que lorsque les normes sont à définir, le MELCCFP se base sur ce qui se fait présentement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le gouvernement consulte d'abord les études scientifiques et, s'il n'y a pas assez de littérature scientifique sur le sujet, il va mandater des expert(e)s pour le conseiller.

2. Progression des travaux sur le site

Alexandre l'Homme, directeur de projet pour l'aménagement du site de Northvolt, a présenté aux membres du comité de liaison la progression des travaux sur le site. Environ 150 travailleurs et travailleuses ont passé plus de 77 000 heures à travailler sur le chantier.

- En date du 23 octobre 2024, 2 470 inclusions rigides sur un total de 8 900 ont été achevées. Northvolt avait le choix entre plusieurs technologies de pieutage et a sélectionné la technologie la moins bruyante.
- L'excavation du bâtiment DS1 est maintenant terminée représentant plus de 200 000 tonnes de sols excavés.
- 800 mètres de canalisation ont été installés.
- Le pavage de l'Entrée 1 est terminé.
- Les chemins temporaires sont en cours de complétion.
- L'unité temporaire de traitement des eaux (unité ASDR) est prête.
- La ligne électrique de 25 000 volts est en attente d'être raccordée par Hydro-Québec.

Northvolt prépare actuellement une deuxième surface pour accueillir le stationnement et les navettes temporaires pour les travailleurs et travailleuses. Dans les semaines à venir, Northvolt travaillera sur des bassins de rétention d'eau de pluie. Il est à noter qu'un ralentissement d'activités entre décembre et mars est à prévoir en raison de l'hiver.

3. Surveillance des activités de camionnage

La surveillance des activités de camionnage, à l'intérieur et à l'extérieur du chantier, est encadrée rigoureusement par le contremaître du chantier, André Ruel, afin d'assurer un contrôle étroit de la poussière et du respect des normes de sécurité. De nombreuses mesures de prévention sont prises, dont le nettoyage systématique des roues des camions à la sortie du chantier, le nettoyage des routes publiques et la surveillance de la vitesse des poids lourds.

Période de questions

Q : Est-ce que vous avez reçu des signalements au niveau des écoles à proximité du boulevard Constable et de la rue Bernard-Pilon?

R : Un seul signalement faisait mention d'une inquiétude à l'approche de la rentrée scolaire quant à l'augmentation potentielle du nombre de véhicules lourds sur la route. Il ne s'agissait toutefois pas d'une question liée à la situation courante, mais d'une inquiétude portant sur une problématique anticipée. Puisque les camions ne se dirigent pas dans la zone scolaire, cette inquiétude ne s'est pas matérialisée et aucun autre signalement n'a été rapporté.

Q : Est-ce qu'il a une heure minimale d'arrivée sur le chantier pour les camions?

R : Les travaux commencent à 7h. Tous les jours, un breffage de sécurité est effectué à 6h30 afin de sensibiliser les camionneurs aux consignes de sécurité et au respect du Code de sécurité routière. Ce breffage permet également aux camionneurs de rapporter des problématiques de sécurité observées sur les différents parcours, le cas échéant.

Les camions ne sont pas autorisés sur le site avant 6h du matin. Ainsi, les véhicules arrivent progressivement 30 minutes avant le breffage de sécurité, assurant la fluidité et évitant la congestion sur la route 223. Les camions ne sont pas autorisés à s'immobiliser sur la route 223, et Northvolt et ses sous-traitants n'hésitent pas à faire appel aux autorités (police, contrôleurs routiers) pour renforcer la sécurité routière au besoin.

Q : Est-ce que Northvolt utilise des camions hors norme?

R : Non, nous n'utilisons pas de camions hors norme actuellement. Cependant, dans une phase ultérieure de la construction, il est possible que Northvolt ait à recourir à des camions spécifiques qui utiliseront l'accès par la route 116.

Q : Pourquoi tout l'achalandage passe-t-il par McMasterville principalement?

R : Une entrée du site se situe à McMasterville et l'autre à Saint-Basile-le-Grand. Sur la route 223, il y a des travaux en cours à Carignan qui rendent impossible le recours à cet itinéraire. Northvolt assure aux membres du comité de liaison que tous les scénarios ont été envisagés pour modifier le parcours des camions (passage par le rang des Trente, notamment), mais que les routes à Saint-Basile-le-Grand étaient trop étroites pour y faire circuler des camions.

4. Mise à jour de la gestion environnementale du site

Valérie Hébert, directrice de l'environnement chez Northvolt, a présenté aux membres du comité de liaison une mise à jour concernant les sols contaminés, l'eau de ruissellement, le bruit et la plantation d'arbres sur le site.

4.1 Gestion environnementale – Sols

Les données issues de [Traces Québec](#) montrent que 240 564 tonnes de sols contaminés ont été transportées hors du site de Northvolt Six. Le MELCCFP classe les sols selon des critères de contamination, soit A, B, C et D. Il est expliqué que plus de 95 % des sols ayant été transportés hors site étaient de catégorie A-B (catégorie conforme à un usage résidentiel). Cela signifie que le niveau de contamination de la grande majorité des sols transportés était associé aux seuils de contamination les plus faibles. Ces sols ont été principalement valorisés dans des carrières. Les sols de qualité B-C ont été valorisés dans un lieu d'enfouissement technique (pour du recouvrement journalier) et les quelques voyages de sols de catégorie C-D ont été traités.

4.2 Gestion environnementale – Eau de ruissellement

À l'heure actuelle, les eaux de ruissellement dans la zone principale des travaux (DS1) sont dirigées vers le Bassin DS1. Actuellement, le bassin n'a pas d'exutoire et il avait suffisamment de capacité disponible pour contenir l'eau de pluie tombée dans les dernières semaines. Cependant, Northvolt s'attend à devoir pomper cette eau au cours des prochaines semaines par le biais de son unité de traitement temporaire de l'eau qui est en cours d'installation, alors que l'automne est plus propice à de fortes pluies.

Il est expliqué que le MELCCFP a déterminé 2 types de critères de rejet qui sont applicables au projet : des critères pour un rejet à la rivière Richelieu et des critères pour un rejet dans un milieu offrant peu de dilution (ruisseau sans nom sur le site et ruisseau Bernard).

Pour les matières en suspension dans l'eau rejetée dans un cours d'eau, Northvolt applique en chantier la norme fixe de 30 mg par litre d'eau applicable dans l'agglomération de Montréal. Il s'agit d'une norme plus sévère que le critère de 25 mg/L de plus de matières en suspension que le milieu ambiant qui est mentionné au plan de gestion environnementale. Northvolt a mesuré des valeurs de matières en suspension élevées en juillet et en août, notamment lors d'un épisode de 20 mm de pluie. Northvolt a donc travaillé avec un entrepreneur pour améliorer le contrôle des matières en suspension et a rapidement mis en place des mesures de contrôle supplémentaires dans les fossés et les exutoires, soit l'enrochement, les ballots de foin, le géotextile, l'hydro-ensemencement et les tapis de foin, pour contrôler l'érosion des sols et éviter d'amener des solides dans les eaux de ruissellement. Lors des analyses d'eau de ruissellement subséquentes, la concentration des matières en suspension était inférieure à 30 mg/L. Northvolt a de plus installé une unité de traitement temporaire et a ajouté une nouvelle ingénieure en environnement à son équipe. Cette nouvelle ressource travaille de concert avec les entrepreneurs présents sur le site pour s'assurer que la gestion des eaux de ruissellement ainsi que l'échantillonnage de ces eaux soient effectués selon les meilleures pratiques environnementales.

Période de questions

Q : Quand vous vous adressez au ministère, est-ce que c'est toujours la même personne qui statue des normes?

R : Non, c'est une équipe multidisciplinaire qui analyse les demandes. Même si c'est un(e) analyste qui signe le rapport, plusieurs expert(e)s sont consulté(e)s au cours de la démarche.

Q : Combien y a-t-il de bassins en ce moment?

R : Dans le cadre de la phase des travaux actuelle, il y aura éventuellement trois bassins de sédimentation pour la gestion des eaux pluviales, chacun suivi d'une unité de filtration. Northvolt veillera à faire des suivis et de l'échantillonnage à chacun des exutoires.

Q : Les résultats d'analyse d'eau seront-ils rendus disponibles ?

R : Nous allons considérer votre demande. Dans le cas où les rapports seraient rendus disponibles, ils seront accompagnés d'une contextualisation. Il y a, parfois, des analyses pour de l'eau pompée sur le site, mais pas rejetée dans l'environnement.

Q : Si l'eau n'est pas conforme, quelle est la marche à suivre?

R : Lorsque de l'eau non conforme est identifiée, il est possible de la pomper, puis de l'envoyer vers un site autorisé à la recevoir et à la traiter. Ce fut le cas, par exemple, quand Northvolt a trouvé de vieilles conduites remplies d'eau durant les travaux d'excavation.

Q : Est-ce qu'une personne vérifie s'il y a des fuites?

R : Oui, il y a une surveillante en environnement à temps plein sur le site. Il y a aussi une ingénieure en environnement de Northvolt qui s'assure que la gestion environnementale en chantier soit effectuée tel que prévu au plan de gestion environnementale.

4.3 Gestion environnementale – Bruit

Les mesures mensuelles sont effectuées par un fournisseur spécialisé dans ce type de service. Aucun dépassement lié à Northvolt n'a été rapporté entre juillet et septembre. Les résultats pour le mois d'octobre ne sont pas encore disponibles.

Période de questions

Q : Les normes de bruit sont édictées par quelle organisation?

R : Ce sont les normes du MELCCFP. Il faut respecter différentes normes de jour et de nuit, en tenant compte du bruit ambiant avant les travaux. Une participante du comité de liaison indique que les normes varient entre les zones résidentielles ou rurales et que les normes se situent autour de 40 décibels de nuit et 45 de jour.

4.4 Gestion environnementale – Plantation

Dans les secteurs de coupe accidentelle visés par les deux avis de non-conformité émis par le MELCCFP, 45 arbustes et 62 arbres ont été plantés le 16 octobre 2024. Un suivi et un rapport au MELCCFP sont prévus aux années 1, 3 et 5 suivant les travaux, car 80 % des arbustes plantés doivent survivre. Northvolt a rajouté des arbustes supplémentaires même si la majorité de ceux qui avaient été coupés accidentellement avait repoussé naturellement.

Période de questions

Q : Où en êtes-vous pour la compensation? Avez-vous trouvé un terrain?

R : Non, nous n'avons pas encore choisi le terrain pour notre projet de conservation, mais un suivi pourrait être fait à la prochaine rencontre du comité. Le processus est complexe et implique plusieurs étapes et évaluations.

5. Présentation de Maxime Bourdeau, directeur général du Centre de valorisation du bois urbain

Fondé en 2016, le Centre de valorisation du bois urbain (CVBU) est une entreprise d'économie sociale à but non lucratif de la Montérégie dont la mission est de valoriser le bois urbain en produits à valeur ajoutée afin d'en redistribuer les bénéfices à la collectivité. Le CVBU travaille

avec les villes de Montréal, de Laval et de Longueuil, ainsi qu'avec les centres de services scolaires et Hydro-Québec. Northvolt est son premier client privé.

Maxime Bourdeau explique que si la coupe de bois était laissée aux entrepreneurs, les billots de bois auraient fort probablement été envoyés aux États-Unis, transformés en planche de bois et vendus en Asie. Le CVBU ajoute que 100 % du bois coupé sur le site a pu être revalorisé au Québec.

La qualité du bois coupé sur le site n'était pas exceptionnelle, considérant que 30 % des arbres dans le boisé étaient morts, ce qui représente un pourcentage plus élevé qu'à l'habitude. Cependant, avec le terrain de Northvolt, CVBU a été en mesure de produire :

- Plus de 150 000 PMP de sciage de bois franc;
- Plus de 65 000 PMP de sciage de pin en revêtement extérieur;
- Plus de 2 600 tonnes de pâte à papier;
- Plus de 1 500 tonnes de biomasses agroalimentaires qui serviront à chauffer des serres québécoises en hiver.

Northvolt a décidé de remettre 25 % du bois valorisé disponible pour l'aménagement et le mobilier de Northvolt Six aux organismes communautaires de la MRC ainsi qu'aux municipalités de McMasterville et de Saint-Basile-le-Grand. Cette quantité représente 86 500\$ de produits de bois fabriqués. L'entreprise consultera les organismes et les municipalités pour faire fabriquer des objets ou du mobilier répondant à leurs besoins.

Point d'information : Logement et main-d'œuvre en Montérégie

Julie La Rochelle, PDG de la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu, a invité les membres du comité de liaison à un événement abordant les enjeux liés au logement organisé en collaboration avec le Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie (PECEM) et la Chambre de commerce et d'industrie Vallée-du-Richelieu – Rouville (CCIVRR). L'événement [Inspiration Habitation](#) se déroulera le 1^{er} novembre prochain au Centre multifonctionnel de Carignan.

6. Varia

Nouvelle membre

Considérant que la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno a été dissoute, une place s'est libérée sur le comité de liaison pour un acteur économique. Dès la prochaine séance, Lysanne Croteau, directrice générale du PECEM – un pôle d'entrepreneuriat collectif – siègera sur le comité

de liaison. Sa candidature répond à la volonté de Northvolt de profiter de l'expertise d'un organisme d'entrepreneuriat social.

Sécurité incendie

Le maire et le directeur général de McMasterville rapportent que des citoyens et citoyennes soulèvent des inquiétudes quant aux enjeux de sécurité incendie. Ils demandent que ce point soit abordé lors de la prochaine rencontre du comité de liaison pour que Northvolt explique les mesures mises en place jusqu'à présent et donne des exemples de ce qui se fait en Suède.

7. Prochaine rencontre

Les membres se sont entendus pour tenir la prochaine rencontre le 4 décembre à 18 h 30.

Les membres souhaitent que l'ordre du jour de la prochaine rencontre porte sur les points suivants :

- La sécurité incendie;
- La sécurité sur le chantier;
- Un suivi concernant le terrain de compensation écologique.

Des présentations de Louis-Philippe Éthier, spécialiste senior en sécurité incendie, et de Benoit Lagacé, gestionnaire senior en santé-sécurité, sont à prévoir.

Il est à noter que les membres du comité de liaison représentant McMasterville et Saint-Basile-le-Grand se feront accompagner par leurs expert(e)s en sécurité.